



# **MONTCUSEL (39)**



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome IV (1854)**

Comme son nom l'indique le village de Montcusel porte le nom du toponyme Mont Cusella ou Cuselli dont l'origine est inconnue, l'hypothèse d'un propriétaire de villa du nom de Cusellus restant toujours plausible.

**Situation** : arrondissement de Saint-Claude, (à 24 km), perception et bureau de poste de Moirans,(à 12 km), à 53 km de Lons le Saunier.  
Altitude : 643m

**Communes limitrophes** : au nord, Lect et Martignat ; au sud Jeurre et Chancia ; le 25 septembre 1822 les communes de Grand-Serve et de Nezen ont été réunies à Montcusel.  
Le village est traversé par le chemin vicinal venant de Moirans et communique avec les communes et hameaux cités ci-dessus.

Il est traversé par un bief dit de la Fontaine et par deux rus (La Dourdière et la Saugette).  
Il domine la jonction de la Bienne et de l'Ain.

Les maisons sont bâties en pierre et couvertes en chaume.

**Population** : en 1790 Montcusel, 184 habitants, Grand-Serve, 181 habitants, Nezen, 88 habitants ; en 1846, population réunie 350 habitants ; en 1851, 355 habitants dont 185 hommes et 170 femmes. 70 maisons dont 35 à Montcusel, 24 à Grand Serve, 11 à Nezen ; 85 ménages.

**Etat civil** : Les plus anciens registres datent de 1759.

**Cadastre** : exécuté en 1834 porte sur 955 Ha divisés en 3880 parcelles réparties en 159 propriétaires dont 37 forains.

Le sol est montagneux et peu fertile. On importe le quart des céréales et le vin. On élève quelques bêtes à cornes, des porcs et 20 ruches d'abeilles.

Un certain nombre d'habitants vont chercher du travail en Suisse au moins pour l'été et s'occupent de tournerie en hiver.

**Biens communaux** : une église et un cimetière autour. Un presbytère ; deux puits .

## **NOTICE HISTORIQUE**

Divisé en deux parties distinctes (la *Ville* et le *Bourg*) le village existe déjà au XII<sup>ème</sup> s. et possédait une chapelle dont Frédéric Barberousse confirme la possession à l'abbaye de Saint-Oyan de Joux. La Malatière servait à confiner les lépreux à qui l'entrée du village était rigoureusement interdite. Le lieu-dit les Châteaux laisse entendre que des habitations ont été abandonnées à cet endroit dans des temps reculés pour des causes oubliées : invasions, peste, etc... Les seigneurs du lieu n'étaient autres que les abbés de La Grande Cellerie et appliquaient la même pression, sinon pire, que les seigneurs laïcs à savoir que les sujets étaient main-mortables et payaient *les lods* lors des mutations, (25% de la valeur !) *la dîme* c'est à dire le dixième de la récolte, sans compter une gerbe de froment et d'avoine par feu pour *le marguillier*. A cela il faut ajouter une mesure d'avoine au prieur de Saint-Romain de Roche et deux mesures d'avoine plus un beau morceau de chaque cochon tué dans l'étendue de la prévôté aux seigneurs d'Epercy (prévôts du lieu) plus encore *le pain nécessaire à la nourriture de leurs chiens.... !*  
M. Muyard natif du lieu fut chanoine de la cathédrale de Saint-Claude.

